

Enquête sur les actions de maintien en emploi dans les SST des Pays de la Loire

BARRIT J¹, BILLION P⁵, CHOLLET F², CLEMENT DIT PONTIEU P³, FRAMPAS V⁴,
LESOT J⁴, LOCHON C⁵, LOURTIS H⁶, PLOUHINEC C⁷

¹ DREETS, ² GIST44; ³ SMINOV; ⁴ SSTRN; ⁵ AMEBAT; ⁶ SMIA; ⁷ MTPL44

INTRODUCTION La question du Maintien en Emploi (MEE) et de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) est au cœur des missions des Services de Santé au Travail (SST) et représente une part importante de leur activité. Dans le cadre du PRST3, une enquête a été conduite dans les SST des Pays de la Loire pendant 2 mois, fin 2019, afin de l'objectiver.

Il y a situation de Maintien dans l'Emploi quand il y a une inadéquation médicale substantielle entre le poste de travail actuel et la santé du salarié, nécessitant l'intervention du médecin du travail et de son équipe (ensemble des actions destinées au salarié, quel qu'en soit le résultat).

MÉTHODE 7 SST 80 médecins et leurs équipes 1 questionnaire 2661 fiches recueillies

RESULTATS / DISCUSSION

Actions réalisées par les professionnels

	Médecins du travail	Infirmiers	Médecins collaborateurs ou internes	IPRP ou ASST	Total	Maximum par salarié
Visites	2608	89	152	NC	2849	7
Ecrits	2202	32	137	8	2379	8
Téléphone	1410	11	85	18	1524	13
AMT	485	26	56	30	597	5

L'analyse de la situation de travail par les membres de l'équipe santé travail permet la mise en place d'aménagements de poste organisationnels (30,5%), de temps de travail (23,7 %) et techniques (10,5 %).

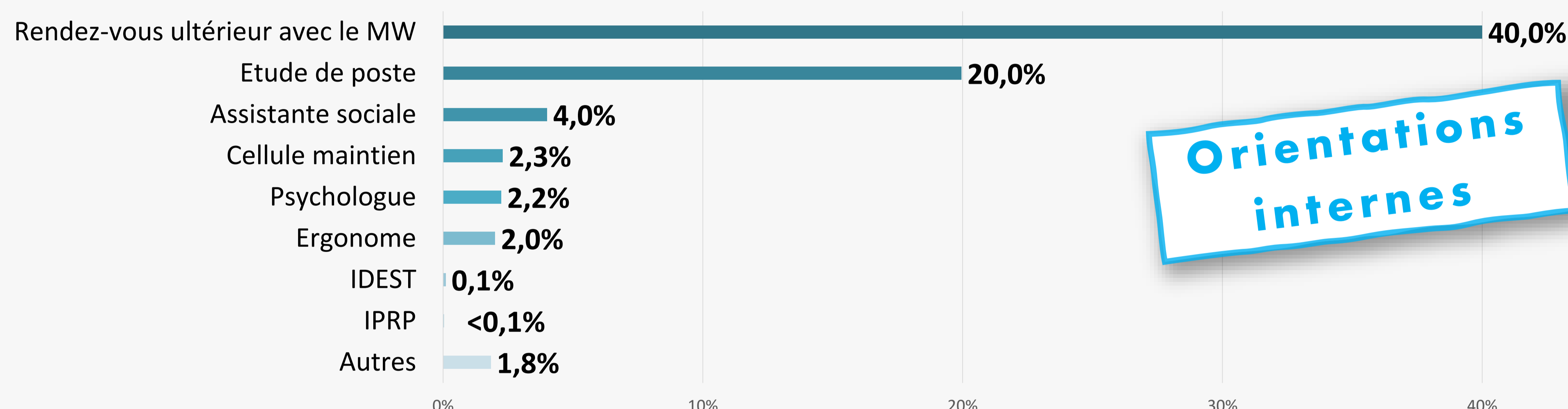


Figure 1: Orientations vers des professionnels internes au SST et études de poste (chaque pourcentage représente la proportion de salariés pour lesquels l'orientation ou l'étude de poste était préconisée au cours de l'étude).

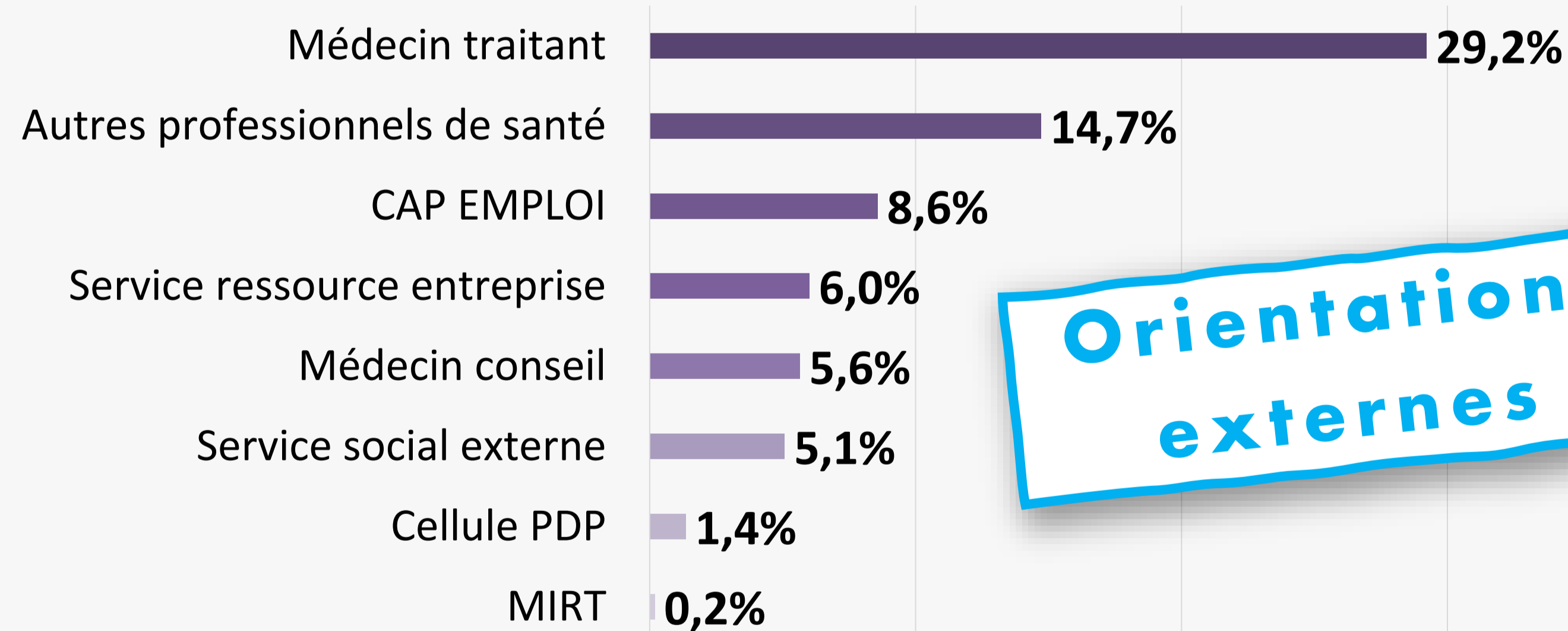


Figure 2: Orientations vers des professionnels externes au SST (chaque pourcentage représente la proportion de salariés pour lesquels l'orientation était préconisée au cours de l'étude)

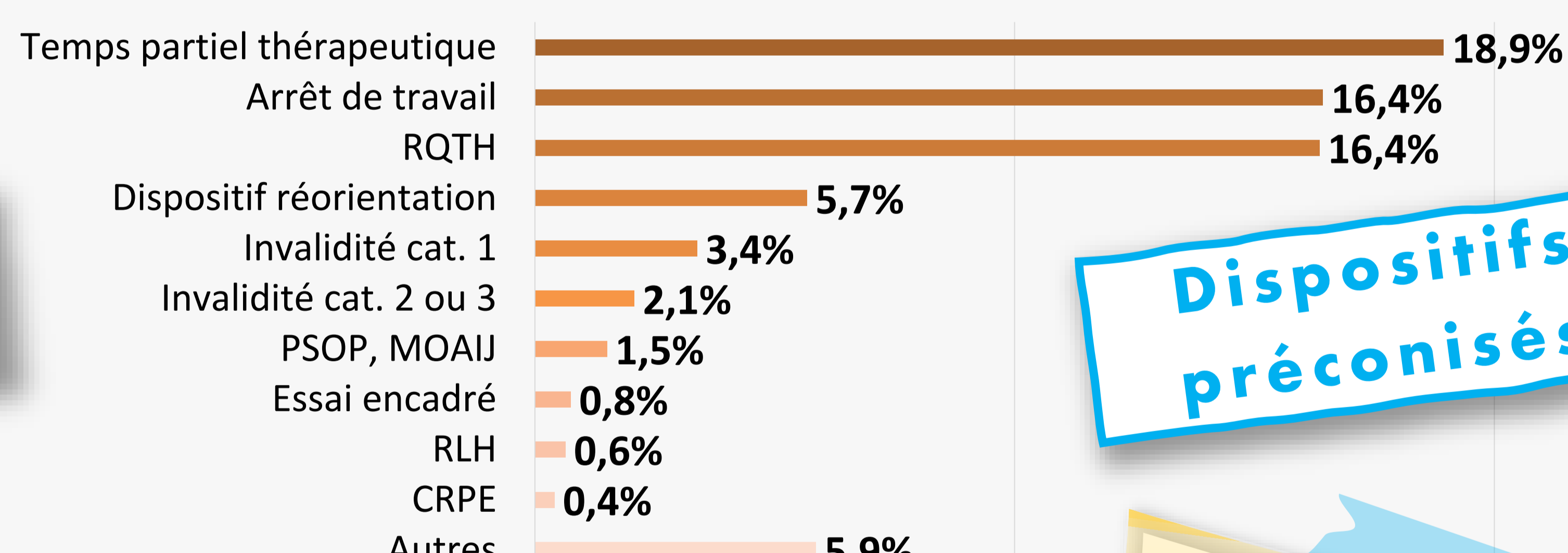


Figure 3: Dispositifs préconisés (chaque pourcentage représente la proportion de salariés pour lesquels le dispositif était préconisé au cours de l'étude)

- Étude **observationnelle descriptive longitudinale et multicentrique** des actions de maintien dans l'emploi dans une population de salariés de la région Pays de la Loire.
- Le nombre d'actions de MEE est **important** et probablement **sous-estimé**.
- 20 %** sont en lien avec un **accident du travail** ou une **maladie professionnelle**.
- Dans **53,8% des cas** (1431 salariés), problématiques relatives à l'**appareil locomoteur** associées ou non à d'autres problématiques.
- Dans **27,8% des cas** (739 salariés), troubles d'ordre **psychiatrique** ou **psychologique**.
- Importance du temps passé en dehors des temps de consultation pour mettre en place des actions de maintien dans l'emploi.
- Dans **40% des cas**, une nouvelle visite avec le **médecin du travail** est nécessaire.
- Travail en réseau**, participation de nombreux partenaires du MEE.

« Temps partiel thérapeutique »
= outil de prédilection
Médecin traitant
= partenaire privilégié

CONCLUSION

- Forte implication** des SST dans le Maintien en Emploi, peu visible
- Rôle **pivot** du **médecin du travail**
- Outils tous utilisés mais de façon inégale

ET DEMAIN ?

- Former/ sensibiliser** toute l'équipe santé travail
- Quelle place pour les IDEST dans le Maintien dans l'Emploi ?
- Développer la formation et la communication sur la place des SST dans le Maintien en Emploi

Les SST, aux côtés de partenaires, occupent une place privilégiée dans le maintien en emploi du fait de leurs actions sur l'amélioration des conditions de travail et du suivi individuel des salariés.